

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
fixant le modèle de déclaration de créance à faire parvenir
aux Services du Gouvernement de la Communauté
française portant exécution du décret du 17 juillet 2003
relatif à une intervention dans les frais de transport en
commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des
membres du personnel**

A.Gt 17-09-2003

M.B. 03-12-2003

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel, notamment l'article 11;

Sur la proposition du Ministre de la Fonction publique, du Ministre chargé de l'Enseignement fondamental, du Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial et de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement de promotion sociale;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2003,

Arrête :

Article 1^{er}. - Le modèle-type de déclaration de créance à faire parvenir aux Services du Gouvernement de la Communauté française est fixé selon les annexes 1 à 2 du présent arrêté.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} septembre 2003.

Article 3. - Le Ministre qui a dans ses attributions les statuts des personnels de l'enseignement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 17 septembre 2003.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de la Fonction publique,

C. DUPONT

Le Ministre chargé de l'Enseignement fondamental,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Mme F. DUPUIS



ANNEXE 1A

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Modèle de déclaration de créance à faire parvenir aux services du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel.

**DOCUMENT A RENVOYER A LA DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**

Je soussigné, *(nom, prénom du chef d'établissement, pouvoir organisateur, directeur de centre psycho-médico-social ainsi que l'adresse de l'établissement ou du centre)

agissant en qualité d'employeur des personnes reprises dans le tableau récapitulatif ci-joint

déclare sur l'honneur que les Services du Gouvernement de la Communauté française me doivent la somme de *

EUR (en toutes lettres et en chiffres)

telle que prévue par le décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel.

Cette somme peut être versée sur le compte n°...../...../.....

Je certifie que les sommes portées en compte ont été déboursées en totalité.

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Date et signature

pièces justificatives en annexe :

- tableau récapitulatif

et pour chaque membre du personnel :

- photocopie de l'abonnement,

- photocopie de la souche périodique

- photocopie de la déclaration signée par le membre du personnel mentionnant que ce moyen de transport est habituellement utilisé sur cette distance et/ou du formulaire de demande de paiement de l'indemnité de bicyclette pour son utilisation sur le chemin du travail ou d'un arrêt de transport en commun.



ANNEXE 1B

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

DECLARATION DE CREANCE : TABLEAU RECAPITULATIF

Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Nom et adresse complète de l'école : Réseau* et niveau** d'enseignement de l'école :

- CF LC LNC OS
 SO SS FO FS PMS

Numéro	Nom et prénom du membre du personnel	Numéro de matricule	Statut ***	Moyen de transport utilisé	Période couverte par la créance	Montant

* Réseaux : Communauté française (CF), libre confessionnel (LC), libre non-confessionnel (LNC), officiel subventionné (OS)

** Niveau d'enseignement : secondaire ordinaire (SO), Secondaire spécial (SS), Fondamental ordinaire (FO), Fondamental spécial (FS), centre psycho-médico-social (PMS).

*** Statut : définitif (D) ou Temporaire (T), si temporaire, indiquer la période de désignation dans l'établissement.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2003 fixant le modèle de déclaration de créance à faire parvenir aux services du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel.

Le Ministre de la Fonction publique,

C. DUPONT

Le Ministre chargé de l'Enseignement fondamental,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Mme F. DUPUIS



ANNEXE 2
MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
ANNEXE 2A

Modèle de déclaration de créance à faire parvenir aux services du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel.

**DOCUMENT A RENVOYER A LA DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT NON OBLIGATOIRE ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Je soussigné, *(nom, prénom du chef d'établissement, pouvoir organisateur, directeur de centre psycho-médico-social ainsi que l'adresse de l'établissement ou du centre)

agissant en qualité d'employeur des personnes reprises dans le tableau récapitulatif ci-joint

déclare sur l'honneur que les Services du Gouvernement de la Communauté française me doivent la somme de *

EUR (en toutes lettres et en chiffres)

telle que prévue par le décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel.

Cette somme peut être versée sur le compte n°...../...../.....

Je certifie que les sommes portées en compte ont été déboursées en totalité.

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Date et signature

pièces justificatives en annexe :

- tableau récapitulatif

et pour chaque membre du personnel :

- photocopie de l'abonnement,

- photocopie de la souche périodique

- photocopie de la déclaration signée par le membre du personnel mentionnant que ce moyen de transport est habituellement utilisé sur cette distance et/ou du formulaire de demande de paiement de l'indemnité de bicyclette pour son utilisation sur le chemin du travail ou d'un arrêt de transport en commun.

ANNEXE 2B

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

DECLARATION DE CREANCE : TABLEAU RECAPITULATIF

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique

Nom et adresse complète de l'école : Réseau* et niveau** d'enseignement de l'école :

- CF LC LNC OS
 SO SAHR

Numéro	Nom et prénom du membre du personnel	Numéro de matricule	Statut ***	Moyen de transport utilisé	Période couverte par la créance	Montant

* Réseaux : Communauté française (CF), libre confessionnel (LC), libre non-confessionnel (LNC), officiel subventionné (OS)

** Niveau d'enseignement : promotion sociale (PS), secondaire artistique à horaire réduit (SAHR)

*** Statut définitif (D) ou temporaire (T), si temporaire, indiquer la période de désignation dans l'établissement.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2003 fixant le modèle de déclaration de créance à faire parvenir aux services du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel.

Le Ministre de la Fonction publique,
C. DUPONT

Le Ministre chargé de l'Enseignement fondamental,
J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,
P. HAZETTE

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement de Promotion sociale,
Mme F. DUPUIS

